

Définition

- Impression fixante aux résines acryliques en solution.

Destination

- EXTERIEUR
SUPPORTS NEUFS/FAÇADES EN SERVICE
- Impression des fonds de type béton et enduit de liant hydraulique avant Mise en œuvre des peintures et revêtements de façade.

Propriétés

- Pénètre le support.
- Fixe une légère pulvérulence résiduelle des fonds.
- Régule l'absorption des fonds.
- S'adapte aux supports particuliers de type béton cellulaire (YTONG, SIPOREX) et pâte de verre.
- Contient un renforcement anticryptogamique.



Solvant



Brosse



Rouleau

Caractéristiques

Aspect en pot

Liquide.

Aspect du feuil sec

Blanc cassé.

Teintes

- Blanc.

Masse volumique

(mesurée) : kg/dm³

- 1,32 ± 0,05 (norme NF EN ISO 2811-1)

Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 65 ± 2 %.

En volume (théorique) : 44 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec : 1 heure.

Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)

- Recouvrable : 24 heures.

Rendement

Variable selon la porosité des fonds :
0,150 à 0,200 litre/m² (200 à 250 g/m²)

Conditionnement

5 litres - 15 litres.

Conservation

12 mois en emballage d'origine non entamé, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Ne craint pas le gel.

Hygiène et sécurité

- Inflammable.
- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Point éclair

43 °C.

Processus

	PEINTURE	REVETEMENT SEMI-EPAIS	REVETEMENT D'IMPERMEABILITE I1/A2 à I4/A5
IMPRESSION	1 couche IMPRIDERME 0,150 à 0,200 litre/m ²		
COUCHES DE FINITION ⁽¹⁾	2 couches PERLANE, PERLOXANE ou PANCRYTEX	1 couche GARNYTEX ou GARNYTEX MAT ou GARNOTEC MAT	1 couche PANTIFILM VELOURS ou GRANITE ou STRUCTURE ou MAT

⁽¹⁾ Ne jamais recouvrir avec PANCRYL ou PANTICRYL

Supports et fonds, préparation

Supports

Absorbants, poreux et/ou pulvérulents

- Neufs : durs, sains, compacts et secs. IMPRIDERME peut s'employer sur :
 - Béton banché brut de type parement soigné conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1)
 - Béton ragréé : les ragréages doivent être adhérents, non friables, et ne présenter aucune détrempe à l'eau.
 - Enduit à base de liants hydrauliques conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou enduit prêt à gâcher bénéficiant d'un certificat du CSTB.
 - Plâtre de type « parisien ».
 - Béton cellulaire autoclavé (YTONG, SIPOREX).

- Enduit hydraulique légèrement friable ou très absorbant (notamment enduits monocouches).
- Pâte de verre.
- Anciens : de même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciens produits de peinture.

Fonds

Poreux et/ou légèrement pulvérulents.

- Ils doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

Travaux préparatoires

- Conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) pour les finitions peintures et Revêtements Semi-Epais. Conformes à la norme NF DTU 42.1 pour les revêtements d'imperméabilité.
- Si nécessaire, assainissement cryptogamique avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche descriptive).
- Les subjectiles devront être parfaitement secs avant application d'IMPRIDERME.

Applications

Matériel d'application

Rouleau texturé, brosse.

Dilution

- Prêt à l'emploi.
- Sur support particulier (YTONG, SIPOREX), diluer IMPRIDERME avec 10 % de diluant n°15 ou au White-spirit.

Nettoyage du matériel

Au White-spirit ou au Solvant Naphta.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1), 59.2 ou 42.1. Température ambiante et température du subjectile supérieures à + 5 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %.
- Sur anciens fonds, attendre 24 heures minimum de séchage avant recouvrement par la finition.
- L'application d'IMPRIDERME sur anciens fonds peut être un révélateur des mauvaises cohésions et adhérences des produits de peinture existants. Procéder alors, avant toute autre application, aux préparations nécessaires.

Classification AFNOR

NF T 36005 : Famille I - Classe 7b1

Classification COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/I) : 500 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 500 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptive.